

# ASSEMBLÉE NATIONALE

7 janvier 2015

---

LA CROISSANCE ET L'ACTIVITÉ - (N° 2447)

Tombé

## AMENDEMENT

N ° SPE236

présenté par

M. Poisson, M. Cherpion, M. Houillon, Mme Louwagie, M. Aubert, M. Bonnot, M. Carré,  
M. Chrétien, M. Costes, M. Fasquelle, M. Gérard, M. Gosselin, M. Heinrich, M. Huet, M. Huyghe,  
Mme de La Raudière, M. Lurton, M. Saddier, M. Taugourdeau, M. Tetart, M. Vitel, M. Warsmann  
et M. Woerth

-----

### ARTICLE 22

Supprimer l'alinéa 5.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à ce que le Gouvernement explique à la représentation nationale, le contenu de l'ordonnance envisagée sur chacun des alinéas de cet article. En effet, chaque alinéa donne l'objectif de l'ordonnance mais sans préciser les modalités choisies et les mesures concrètes envisagées pour parvenir à cet objectif.